

La lettre de l'Opération



L'Arche des Chiros

Edito

Alors que la crise mondiale actuelle a propulsé les chauves-souris sur le devant de la scène, beaucoup d'entre vous se posent des questions sur la cohabitation avec ces petits mammifères mystérieux. Nous avons mobilisé notre réseau et nos experts pour vous apporter des réponses, basées sur les connaissances scientifiques actuelles, que vous pourrez découvrir à la fin de ce numéro.

Nous aussi nous posons une question : quel avenir pour nos chauves-souris françaises ? Alors même qu'elles ne représentent aucun risque dans cette crise, la désinformation et la crainte vont-elles prendre le pas sur tout le travail de sensibilisation mené depuis des années ? Plus que jamais nous avons besoin de vous, ambassadeurs des « Refuges pour les chauves-souris », pour diffuser des informations solides mais aussi simplement votre expérience.

Fanny Paperin, Chargée de mission SFEPM



Sommaire

- Un site majeur pour l'hibernation du Grand Rhinolophe en Deux-Sèvres devient un « Refuge pour les chauves-souris » p2
 - La Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup et ses habitants engagés pour la préservation des chauves-souris p3
 - Un nouveau Refuge pour les chauves-souris au domaine viticole « Terres du Pic » p3
 - Une propriétaire enchantée par les chauves-souris en Midi-Pyrénées p4
 - Aménagement d'un cabanon pour les grands rhinolophes p4
 - Focus sur un Refuge... en Bretagne p6
 - La fiche technique : Comment jardiner pour favoriser les chauves-souris p8
 - Du concret p9
- En 2020, faites découvrir votre Refuge pour les chauves-souris !
Un article sur les refuges dans *Mammifères sauvages* n°79
Rencontres Nationales chauves-souris 2020 reportées

Un site majeur pour l'hibernation du Grand Rhinolophe en Deux-Sèvres devient un « Refuge pour les chauves-souris »

La rivière souterraine de Champdeniers-Saint-Denis accueille au moins 6 espèces de chauves-souris en hibernation : le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumiquinum*), le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*), le Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*) et le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*).

L'effectif des grands rhinolophes peut atteindre 250 individus ! Certains marqués dans le cadre du programme régional sur le Grand Rhinolophe (pilote par Poitou-Charentes Nature), ont été observés sur le site. Ils avaient été capturés sur des sites de mise bas en Deux-Sèvres mais aussi en Charente-Maritime et en Vendée. Ces individus effectuent donc plusieurs dizaines de kilomètres en transit.

Ce site est proche d'un autre site d'hibernation et de mise bas important pour le Grand rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées : le site Natura 2000 de la Citerne à eau de Sainte-Ouene.

La commune de Champdeniers-Saint-Denis a donc souhaité participer à la conservation des Chiroptères en signant la convention « Refuge pour les chauves-souris » et en initiant l'installation de gîtes, dans le cadre de leur programme « Trames Verte, Bleue et Noire ». Une soirée « Nuit de la Chauve-souris » est d'ailleurs prévue en août 2020.

Enfin, un partenariat avec le Comité Départemental de Spéléologie a permis, il y a quelques années, l'installation d'une grille de protection afin de limiter le dérangement des chauves-souris et une utilisation du site restreinte pour les préserver. Ce partenariat se poursuit cette année, avec l'élaboration d'une exposition permanente près du site pour présenter les enjeux de conservation du milieu souterrain.

Angèle BARIDEAU-CASTETS
(Deux-Sèvres Nature Environnement)



Grands rhinolophes en hibernation au sein de la rivière souterraine de Champdeniers-Saint-Denis, janvier 2020.
© Comité départemental de Spéléologie 79.

Signature de la convention « Refuge pour les chauves-souris » pour la rivière souterraine de Champdeniers en présence de J. Morin adjoint en charge de la biodiversité, J.F. Ferron maire et A. Barideau-Castets et N. Cotrel de DSNE le 4 mars 2020.
© J. Morin.



La Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup et ses habitants engagés pour la préservation des chauves-souris

La Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup, animatrice du site Natura 2000 « Pic Saint Loup », s'est engagée dès 2014 dans un programme global d'amélioration des connaissances et de préservation des chiroptères.

Si le cœur de l'action est centré sur un programme de prospection, d'inventaires de gîtes et de suivis de populations menés en partenariat avec le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon, la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup a développé en parallèle un panel d'actions de sensibilisation permettant de mieux faire connaître et apprécier le rôle des chauves-souris. Ces actions de communication ont été notamment orientées vers les scolaires, le grand public et les élus avec l'organisation de soirées débat (Café Natura), de sorties naturalistes (inventaires participatifs) ou de conférences permettant de mieux connaître ces mammifères et leur biologie.



Le monde agricole (distribution aux viticulteurs d'abris pour chauves-souris) et les pratiquants d'activités de pleine nature (signature de chartes Natura 2000 spéléologie et escalade) ont également été sensibilisés aux enjeux de préservation.

Ce travail a trouvé son point d'orgue en 2019 avec la signature d'une convention « Refuge pour les chauve-souris » et la labellisation « Territoire Engagé pour la Nature » obtenue par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup, notamment grâce à la mise en lumière des actions réalisées en faveur des chauves-souris. Cet engagement communautaire a été complété par d'autres actions développées par le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon avec la signature d'autres conventions « Refuge pour les chauve-souris » par la commune de Sainte Croix de Quintillargues, le domaine viticole « Terres du Pic », ou encore un mas privé en cours de rénovation qui intègre la construction d'un gîte à chiroptère dans le cadre des travaux.

Un nouveau Refuge pour les chauves-souris au domaine viticole « Terres du Pic »

Le domaine « Terres du Pic » de la commune de Mas de Londres s'étend sur cinq hectares de vigne en agriculture biologique (depuis 1985) et biodynamique labellisée. Son propriétaire, Patrick Maurel, est un viticulteur passionné de la nature.



Dans sa cave cohabitent des grands rhinolophes, des hirondelles qui ont construit leur nid près des cuves et des pipistrelles qui ont élu domicile dans les murs fissurés du vieux mas viticole. Ce petit monde cohabite avec les clients, lorsqu'ils viennent s'approvisionner au caveau. L'occasion pour eux de découvrir le panneau « Refuge pour les chauves-souris » et de discuter avec le viticulteur de ses pratiques.

Afin d'aller plus loin, il a pour projet d'installer des nichoirs à chauves-souris près de ses vignes et de créer une chiroptière sur la toiture d'un bâtiment pour laisser un accès aux combles.

Blandine CARRÉ (GCLR), Aurélie TIBAUT et Thierry ALIGNAN (CCGPSL)

Une propriétaire enchantée par les chauves-souris en Midi-Pyrénées



Barbastelle en vol © Laurent Arthur

Nicole Girard habite une jolie ferme isolée à Fajolles dans le Tarn-et-Garonne depuis deux ans, où elle accueille du public mais également des chauves-souris en « gîte ». Elle avait remarqué qu'un volet était occupé, puis trois l'année suivante, et contacte le Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées pour en savoir plus sur ses « hôtes à 2 ailes » et leur préservation. Ravie d'apprendre qu'elle héberge deux colonies de mise bas, l'une de pipistrelles communes et l'autre de barbastelles d'Europe, elle entreprend dès le soir même un comptage et nous livre ses observations avec précision et enthousiasme...

« Le soir de votre visite, soit le 22 Juillet 2019, je me suis posée devant le volet (côté Sud) qui est occupé par les pipistrelles et je les ai comptées. Le spectacle était magnifique. Il a commencé à 21h52 exactement. Le soleil était juste tombé et il ne faisait pas totalement nuit. Une par une, les chauves-souris sont sorties, parfois il en sortait deux coup sur coup ou trois. Puis plus rien pendant une minute ou deux. Comme vous me l'aviez expliqué, elles se jettent dans le vide en rebondissant et venaient me saluer en volant au-dessus de ma tête. J'ai trop adoré ce moment ! A 22h12, tout le monde était sorti mais en m'approchant du volet, j'entendais des petits bruits, comme des gazouillis... Des jeunes peut-être ? J'ai donc compté 53 jolies petites bêtes qui ont volé autour de la maison pendant cinq minutes. Puis deux jours après, j'ai fait la même chose, assise devant l'autre volet, celui qui est face au coucher du soleil, soit côté Ouest, le dortoir des barbastelles. Je n'ai pas noté l'heure, mais ces dernières ont attendu que la nuit soit bien installée. Il en est sorti 23. Cela a duré une vingtaine de minutes. Même spectacle, même façon de s'envoler, et là aussi petits gazouillis derrière le volet lorsque tout le monde s'était envolé. En fait, je trouve ça trop beau. Me voilà contaminée par le... virus ? »

L'heure est à la signature d'une convention « Refuge pour les chauves-souris », et c'est en relisant ces dernières lignes dans le contexte actuel où l'image des chauves-souris tend à se dégrader que ce témoignage nous a interpellé et que nous souhaitons vous le faire partager.

Cathie BOLÉAT (CEN MP) et Nicole GIRARD (propriétaire)

Aménagement d'un cabanon pour les grands rhinolophes

Suite à la dégradation (effondrement de la toiture) d'un gîte hébergeant une colonie de reproduction de grands rhinolophes sur la commune de Buoux dans le Luberon, le Parc naturel régional du Luberon, en partenariat avec le GCP a cherché plusieurs solutions de substitution dont la création d'un nouveau gîte dans un cabanon communal de Bonnieux (84).

Un contrat Natura 2000 a été monté pour financer l'aménagement de la partie réservée aux Chiroptères : restauration de la toiture et des huisseries, pose de carreaux en céramique autour du fenestron pour interdire l'intrusion des rongeurs et mise en place d'un panneau d'information. L'ONF a également coupé et élagué des arbres autour du cabanon afin de favoriser sa montée en température au printemps.

La partie inférieure du cabanon reste accessible aux randonneurs.

Pour favoriser l'installation d'une colonie de reproduction, un bassin avec un niveau d'eau affleurant a été créé à proximité sur une citerne DFCI alimentée via une pompe à eau sur panneau solaire.

Les chauves-souris font connaissance avec le gîte

Même si aucune chauve-souris n'a été observée lors des suivis réalisés en 2019, la forte augmentation de guano présent dans la pièce dédiée aux chauves-souris nous indique que les chauves-souris fréquentent de plus en plus le gîte. Ce constat est d'autant plus encourageant que l'aménagement avait moins d'un an et qu'il faut en général plusieurs années pour qu'une colonie investisse un nouveau lieu.

D'après le guano, le Petit rhinolophe fréquente majoritairement le cabanon, ainsi que l'Oreillard. Mais d'autres espèces ont probablement visité le lieu.

Des conditions thermiques encourageantes pour une première année

Le suivi thermique de la première année après aménagement donne des résultats satisfaisants. Quatre thermomètres ont été mis en place sur différentes zones d'accroches potentielles des chauves-souris. Seule la partie basse, dans la cage d'escalier n'a pas été mansurée thermiquement et sera à faire.

Lors de cette première année de suivi des températures après aménagements, le Bastidon des Gardes présente des températures favorables à l'installation d'une colonie de reproduction de Petit et Grand rhinolophe.

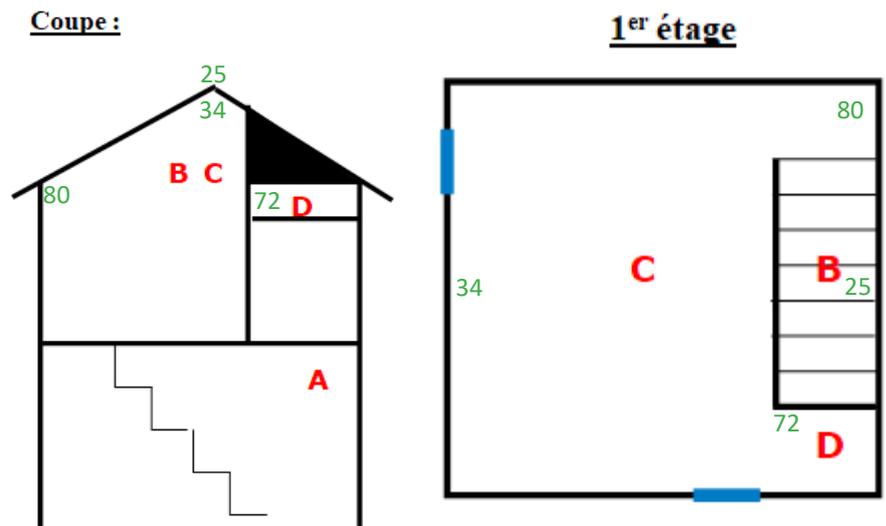


Figure 1 : Localisation des thermomètres dans le gîte

En effet, durant l'ensemble de la période de présence potentielle d'une colonie de reproduction (de mai à mi septembre), au minimum un des espaces présente une température comprise entre 18°C et 33°C même durant la canicule de fin juin - début juillet 2019.

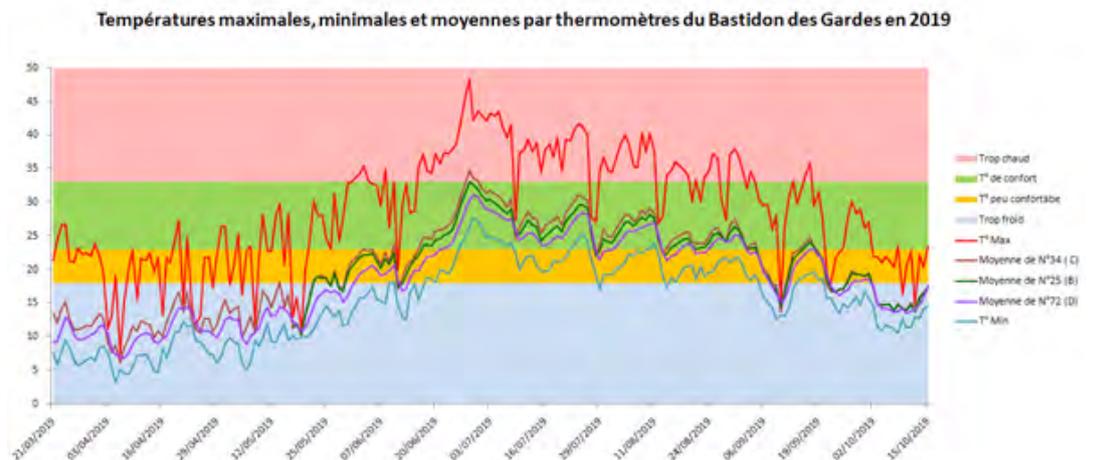


Figure 2 : Graphique des températures maximales, minimales et moyennes par thermomètres du Bastidon des Gardes en 2019.

Des résultats encourageants

La première année après aménagement est une année test pour évaluer les conditions d'accueil du gîte pour les Chiroptères. Même si les chauves-souris ont rapidement investi le gîte, il semblerait que toutes les conditions ne soient pas encore réunies pour accueillir une colonie de reproduction. Suite à cette première année de suivi, 3 problèmes sont apparus :

- Une luminosité dans le gîte encore trop importante.
- La porte du rez-de-chaussée qui ne se ferme plus.
- Présence de mousse dans le bassin.

Avec la signature d'une convention refuge en février 2020 sur le cabanon et le bassin, la mairie s'engage durablement dans la conservation des chauves-souris. Des améliorations au gîte sont prévues en 2020 afin d'améliorer la capacité d'accueil pour les chauves-souris.

Fanny ALBALAT (GCP)



Bastidon des Gardes après aménagements et point d'eau aménagé pour l'accueil des rhinolophes – juin 2019
© Fanny Albalat / GCP



Focus sur un Refuge... en Bretagne

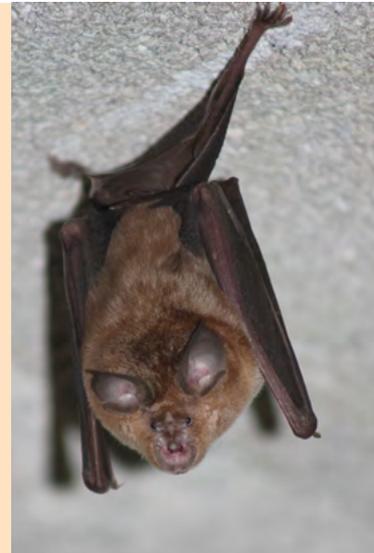
Dans chaque "Arche des Chiro" est présenté un Refuge pour les chauves-souris. Outre une présentation du site et de ses enjeux, nous essaierons de percer les motivations des signataires et de relever quelques initiatives simples qui peuvent être prises en faveur des chauves-souris.

Pour ce numéro, direction la Bretagne et plus précisément le lycée Brizeux où tout le monde a succombé au charme d'une colonie de grands rhinolophes ! C'est Alexandre, un ancien lycéen, qui nous présente ce Refuge et nous partage son engagement pour la protection des chauves-souris.

Grand rhinolophe © Laurent Mary

La découverte

Pour un passionné de chiroptères, observer ses premiers grands rhinolophes est un moment plutôt émouvant. Les miens, c'est au lycée Auguste Brizeux à Quimper (29), que j'ai eu la chance de les voir. J'étais alors élève en seconde au sein de l'établissement. M'intéressant déjà à l'univers des chauves-souris, j'appris lors d'un cours d'Histoire-Géographie la présence de certains de ces animaux dans la cave du lycée. Je m'inscrivis quelques semaines plus tard au club journal, et ma première idée d'article fut comme une évidence : les rhinolophes ! Afin d'avoir un meilleur contenu, on me conseilla d'aller chercher des renseignements auprès de Laurent Mary, professeur de Sciences de la Vie et de la Terre. Naturaliste émérite et pédagogue, il répondit à toutes mes questions et m'emmena voir ces animaux qui me fascinaient tant. La même année il me fit participer à mon premier comptage estival, et il est clair que cette rencontre a renforcé ma passion.



Une petite population

A la suite de ce comptage, Laurent me proposa un petit travail d'étude : faire un suivi sur mon année scolaire de première de ce groupe de rhinolophes. Imaginez ma joie de lycéen naturaliste de pouvoir chaque semaine, lorsque c'était possible, aller compter des chauves-souris, qui plus est dans un endroit interdit aux élèves, d'où une certaine impression ressentie d'être privilégié. Bien entendu ces comptages se faisaient dans le respect des animaux : passages très brefs, silence absolu, faible éclairage, jamais plus de 2 personnes...

Les objectifs furent les suivants : déterminer les zones de la cave fréquentées selon les périodes et observer la variation des effectifs au fil des mois, afin de comprendre de quel type de gîte il s'agissait. La population présente n'est pas impressionnante. Nous avons observé qu'un à deux individus étaient présents en hibernation, mais que le pic était atteint en mai dans une partie plus chaude de la cave, laissant supposer que les rhinolophes l'utilisent comme gîte de transit. A la fin de cette étude un petit document fut réalisé et donné au proviseur, afin que les chauves-souris soient préservées. L'année scolaire s'est ensuite terminée et j'ai quitté le lycée.

La signature de la convention

L'idée que le lycée Brizeux rejoigne le réseau des « Refuges pour les chauves-souris » est née dans un endroit plutôt surprenant, dans l'allée d'un magasin de jardinage. J'y ai retrouvé par hasard Laurent, quatre ans après le suivi. Depuis ce temps j'avais trouvé un travail, et était devenu médiateur « mammifères sauvages » bénévole au Groupe Mammalogique Breton. La conversation tourna en toute logique autour des rhinolophes, et le projet d'impliquer l'établissement dans leur préservation nous a vite emballé. La semaine d'après nous avons une réunion avec Mme Le Gall, nouvelle proviseure, dont l'enthousiasme concernant la protection de la nature nous a encouragé. Le jeudi 23 mai 2019 le lycée devint donc le 186^{ème} refuge de Bretagne. De plus, il s'agit du 7^{ème} établissement scolaire à s'être engagé dans la démarche, et le premier lycée public non agricole à signer la convention. Les rhinolophes faisaient désormais partie intégrante de Brizeux, et une dizaine d'individus venaient d'être obser-

vés quelques jours auparavant. D'ailleurs, des travaux ayant lieu sur le site, il est stipulé dans le cahier des charges que les chiroptères ne doivent pas être dérangés.

Vers un projet pédagogique

Il aurait été dommage que l'histoire s'arrête là. Beaucoup d'élèves du lycée, mais aussi des membres du personnel, ne connaissent pas les chauves-souris, et gardent des préjugés. Il était donc normal de se lancer dans la sensibilisation du public. La première étape fut la réalisation d'un panneau sur les grands rhinolophes. Mesurant 60 cm de haut sur 80 cm de large, il a été posé début mars 2020 à l'accueil du lycée, de manière à ce que personne ne puisse le rater. Un stand a ensuite été tenu lors des portes ouvertes le samedi 7 mars, pour présenter les chauves-souris, le GMB et l'implication de l'école aux parents et aux futurs élèves. Il est ressorti de cette matinée que beaucoup de lycéens aimeraient en savoir plus sur ces animaux. Nous sommes depuis avec Laurent en train de travailler sur des animations, et notamment une soirée avec conférence, observation et écoute de chiroptères. Affaire à suivre !

Alexandre GUELLEC



Stand conçu par Alexandre Guellec et le GMB dans son lycée © Alexandre Guellec

Panneau présent dans le lycée © Alexandre Guellec



Laurent Mary, professeur de SVT au lycée Brizeux : Les chauves-souris dans la vie lycéenne

Il y a maintenant une dizaine d'années que je me suis aperçu de la présence des grands rhinolophes au lycée. Alors conservateur de la réserve des combles d'Elliant (colonie de mise bas gérée par Bretagne Vivante), c'est tout naturellement en en parlant dans la conversation qu'un agent m'avertit de la présence de chauves-souris dans les caves de l'établissement. Je n'avais jamais pensé à prospecter !

Professeur de SVT en classes de secondes, premières et terminales, et convaincu de l'impérieuse nécessité de la sensibilisation, j'ai depuis mené plusieurs projets avec mes élèves dans des cadres divers. En TPE, par exemple, des groupes ont travaillé qui sur les ultrasons, qui sur les conditions de températures et d'hygrométrie régnant dans les caves et corrélées à la présence ou non de nos protégés.

Ils deviennent la passerelle idéale, pour moi, d'un enseignement des SVT de plus en plus virtuel avec le contact essentiel de la nature.

Au-delà de l'intérêt pédagogique, ces animaux sont devenus, au fil des années de véritables mascottes créant du lien entre les différents corps de métier du lycée.

C'est avec Alexandre Guellec que la chose a pris de l'ampleur, élève au lycée il y a encore 4 ans, il est venu me trouver un jour pour me parler de chauves-souris et je lui ai proposé de réaliser un suivi qu'il a mené très sérieusement nous menant à se revoir aujourd'hui pour continuer l'aventure...

Rozenn Le Gall, proviseure au Lycée Brizeux :

À mon arrivée en septembre 2018, j'ai rencontré les architectes chargés du vaste projet de restructuration prévu dans les années à venir. Ainsi ai-je entendu parler pour la première fois des mystérieux pensionnaires qui occupent nos caves, une espèce fragile au nom pourtant majestueux : le Grand rhinolophe.

Il était convenu que la protection de nos hôtes nous revenait et pas question de rogner sur leur habitat et leur confort.

À l'occasion d'une visite avec Monsieur Mary, professeur de SVT, j'ai fait mes premières rencontres avec les rhinolophes qui chassent la tête en bas et se paient de courses folles quand ils sont en pleine forme. Grâce à Alexandre, chiroptérologue amateur et membre du Groupe Mammalogique Breton, nous avons inauguré une plaque et nous sommes fiers d'être officiellement l'un des membres du réseau des « Refuges pour les chauves-souris ».

Pour la Nuit de la Lecture, nous avons organisé dans nos caves, éclairées à la bougie pour l'occasion, des lectures à voix haute où les confrères et consœurs de nos rhinolophes tenaient souvent des rôles inquiétants. Cette famille de petits mammifères n'a pas toujours bonne réputation. Mais il suffit de les observer pour être définitivement séduit par ces animaux fascinants.

À Brizeux, nous sommes sous le charme de nos grands rhinolophes, nous nous engageons à les protéger et à favoriser leurs conditions de vie de gé-

nération en génération, de manière à ce que les enfants et petits-enfants de nos élèves actuels puissent connaître ces animaux et leur permettent à leur tour de se perpétuer.

Rozenn Le Gall,
Laurent Mary et
Alexandre Guellec
© Martine Brizard



Comment jardiner pour favoriser

les chauves-souris ?

... Les jardins et espaces verts sont utilisés par les chauves-souris pour se déplacer, se nourrir et s'abriter. A travers leur entretien, il est donc possible de favoriser l'accueil des chauves-souris, ainsi que de nombreuses autres espèces. En outre, il existe un véritable intérêt à avoir des chauves-souris au jardin puisqu'elles sont exclusivement insectivores et vont se nourrir de papillons nocturnes, diptères, pucerons ailés et aussi de moustiques.

La fiche technique

Gérer son jardin naturellement : en prescrivant l'usage de biocides et autres produits chimiques, en désherbant manuellement et en privilégiant des engrais naturels, comme le guano ! Et pourquoi pas laisser une zone de jardin en prairie plutôt qu'en pelouse ? Les zones de friches sont plus riches en biodiversité et donc en nourriture pour les chauves-souris.

Préserver les vieux arbres : les chauves-souris utilisent les vieux arbres creux, les cavités du bois (trous de pics) et les écorces décollées. S'il n'y a pas de contrainte de sécurité, conservez vos arbres vieillissants !

Favoriser les essences locales : que ce soit des espèces décoratives ou pour le potager, les plantes locales apportent une plus forte richesse en termes de biodiversité. Privilégiez les essences de feuillus qui attirent beaucoup d'insectes, et notamment pour vos haies ! Les haies sont d'ailleurs très utilisées par les chauves-souris pour se déplacer et constituent un refuge important à ne pas négliger.

Réaliser ses travaux au bon moment : il est important de vérifier la présence des chauves-souris avant de réaliser certains travaux tels que la coupe de grosses branches, l'abatage d'arbres et même les travaux de rénovation sur les abris de jardins. Il est primordial d'éviter tout dérangement pendant la période d'hibernation et la période des naissances (printemps-été).

Créer une mare : les zones humides favorisent la présence d'insectes et permettent l'abreuvement des chauves-souris. La Fédération des Clubs Connaître et Protéger la Nature vous explique [comment créer une mare ici](#).

Utiliser le guano dans son jardin :

Les crottes de chauves-souris, appelées guano, ont une très forte teneur en azote et s'avèrent être un excellent fertilisant. Préparer une solution diluée à 10% (pour ne pas trop acidifier les sols) et répandez cet engrais naturel dans votre jardin !

Lutter contre la prédation des chauves-souris : les chauves-souris sont vulnérables face à des prédateurs naturels comme la fouine ou la martre, mais elles sont également de grandes victimes de nos amis les chats ! Des dispositifs pour bloquer l'accès à un nichoir ou une cavité fréquentés par des chauves-souris peuvent être mis en place. Vous pouvez également participer à l'étude « chat domestique et biodiversité » qui a pour objectif de quantifier l'impact du chat sur la petite faune sauvage : <https://www.chat-biodiversite.fr/>.



Du concret

En 2020, faites découvrir votre Refuge pour les chauves-souris !

Propriétaires de Refuges pour les chauves-souris, vous êtes invités dans le cadre de la Fête de la Nature 2020 à ouvrir les portes de chez vous ! Qu'il soit question de votre jardin, de votre grange ou des bâtiments et des installations créées que vous souhaitez faire découvrir à votre entourage, l'idée est de mettre en lumière votre engagement citoyen en faveur de la protection des chauves-souris. En effet, les Refuges pour les chauves-souris intègrent pour l'année 2020 la communauté des jardins qui ouvrent à l'occasion de la Fête de la Nature avec les Refuges LPO, les jardins de Noé et les Oasis Nature (Humanité et biodiversité). Le thème de la Fête de la Nature en 2020 est *Prenons-en de la graine*. Il faut entendre par là que tout le monde peut faire quelque chose de positif pour la Nature et donc de montrer, grâce à vous et à votre participation volontaire à cet événement national, que l'opération Refuge pour les chauves-souris est réalisable par tous et qu'elle peut donc encore gagner du terrain, pour le plus grand bonheur des chauves-souris !



Devant se tenir initialement du 20 au 24 mai 2020, la Fête de la Nature est reportée du 7 au 11 octobre. Vous êtes donc invités, durant cette période, pour celles et ceux qui veulent bien ouvrir leur refuge au public, à inscrire votre animation sur le site internet dédié à cette manifestation de promotion de la Nature. Votre animation peut tout simplement consister à faire visiter votre jardin et présenter les nichoirs à chauves-souris que vous y avez installés, donner des conseils sur les pratiques respectueuses que vous appliquez au quotidien dans votre jardin pour attirer les chauves-souris... sans toutefois déranger vos fragiles colocataires. Vous avez la parole pour faire partager votre expérience positive de cohabitation harmonieuse avec nos mammifères volants préférés. Qui de mieux que vous pour promouvoir l'Opération ?!

Vous avez jusqu'au 30 septembre pour inscrire votre activité sur le site dédié à l'événement, cette dernière pouvant avoir lieu une semaine avant et une semaine après les dates principales (soit du 30 septembre au 18 octobre).

Un article sur les refuges dans *Mammifères sauvages* n°79

Les Refuges pour les chauves-souris ont été mis à l'honneur dans le dernier numéro de *Mammifères Sauvages*, le bulletin de liaison de la SFEPM. Celui-ci est composé de thèmes récurrents tels que l'actualité de la vie de l'association, les grands prédateurs, la Loutre, le Vison d'Europe et autres mustélidés, les micromammifères, les chauves-souris, les mammifères marins...

Soutenez la SFEPM en devenant adhérent et bénéficiez ainsi de 2 numéros de *Mammifères Sauvages* par an !

Questions, photographies, contributions... écrivez-nous !

Contact : contact@sfepm.org
Tél : 02.48.70.40.03

Rencontres Nationales chauves-souris 2020 reportées

Les Rencontres nationales Chauves-souris de la SFEPM, initialement prévues les 21 et 22 mars 2020, ont été reportées suite à la pandémie qui a touché le monde entier. A l'heure où nous éditons ce document, nous ne savons pas encore si ces rencontres auront bien lieu en automne 2020, comme le souhaite le Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges et la SFEPM. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de la situation sur le nouveau site web de la SFEPM que nous vous invitons à consulter régulièrement.

Retrouvez l'Opération Refuge pour les chauves-souris sur www.sfepm.org

Compteur Refuges
1341

Mai 2020